

Entente du Grand Ouest et du Centre pour le perfectionnement des personnels des caisses d'Allocations familiales

Public cible:

Gestionnaires conseils opérateurs sociaux (TC action sociale) Gestionnaires maîtrise des risques. Autres métiers AS

Pré-requis:

Avoir suivi le module 1 "Contrôle interne et cas pratiques sur la comptabilité et l'analyse financière + E LEARNING" avant de suivre les modules en présentiel

Picking autorisé si en poste depuis plus d'un an

Modalités pratiques Durée : 4 jours - 28 heures

Calendrier - Lieux - Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation:Précontiol

TARIF / COÛT STAGIAIRE

. 600 €

Modalités animation :En présentiel

Intervenant:

Formateur Institutionnel

Effectif:

Un groupe de 8 agents

Taux de satisfaction / appréciations stagiaires : En 2023 : 87 % (35 stag / 3 sessions) / En 2022 : 82 % (48 stag / 4 sessions)

AFC - Bloc gestion vérification - Module 3 : Politique et dispositifs financiers en matière d'enfance et jeunesse

MAJ: Mardi 23 janvier 2024

Objectifs professionnels:

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Appréhender la réglementation des prestations de service liées à l'enfance et la jeunesse
- Manipuler SIAS, MAIA, Mon compte partenaire, Portail partenaire, @DocAs pour mettre en œuvre la réglementation
- Connaitre les différents types d'accueil en matière d'enfance et jeunesse
- Intégrer les étapes de la gestion d'un dossier de prestation de service
- Appréhender les échanges dématérialisés avec les partenaires
- Identifier et savoir analyser les pièces justificatives à chaque étape du processus
- Analyser et justifier les contrôles de cohérence...

Contenu:

Les ALSH

Les accueils collectifs de mineurs

Les accueils péri et extra scolaires et Adolescents

L'ASRE

Le plan mercredi

La facturation

Les règles d'éligibilité

Le calcul des différents financement liées aux Alsh (PS, Arse, plan mecredi)

La convention et les pièces justificatives

EGOC-Caf 35 / Cours des Alliés – 35028 Rennes Cedex 9 -<u>www.egoc.org</u>

Enregistré sous le n° 53350002335 auprès du Préfet de région de Bretagne

N° Siret: 777749375 00021



Entente du Grand Ouest et du Centre pour le perfectionnement des personnels des caisses d'Allocations familiales

Les différentes étapes du dossier -la procédure nationale de liquidation Alsh

Maia- Mon compte partenaire AFAS

La Ps Jeunes

Description de la PS Jeunes

Les règles d'éligibilité et de calcul de la prestation de service

La convention et les pièces justificatives

Les différentes étapes du dossier -la procédure nationale de liquidation Ps Jeune

La Ps FJT

Description de l'activité FJT

Les règles d'éligibilité et de calcul de la prestation de service

La convention et les pièces justificatives

Les différentes étapes du dossier ; la procédure nationale de liquidation FJT

Les Bonus territoire volet jeunesse (Alsh, Séjours, Bafa)

Conditions d'éligibilité

Lissage et calcul des bonus liés à la jeunesse

Le Renouvellement

Méthodes mobilisées :

Alternance de méthodes didactiques et actives s'appuyant sur les compétences et pratiques des stagiaires.

Exercices individuels et en sous-groupe, avec une base formation.

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic



Entente du Grand Ouest et du Centre pour le perfectionnement des personnels des caisses d'Allocations familiales

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43